



## Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball

Maison du Basket - 36 avenue de l'Hers – 31500 TOULOUSE

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

Déclarée auprès de la préfecture de la Haute-Garonne le 14 août 1933 sous le numéro W313006778

# BUREAU REGIONAL

Vendredi 15 Janvier 2021 à 19H00

En visioconférence

## PROCES VERBAL

Les membres du Bureau de la Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball se sont réunis en visioconférence, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence. Elle permet de constater que 9 membres sont présents sur 9.



### Présents :

Mesdames CHAPPAT Huguette et FERRIER Magali,

Messieurs AVAL Gérard, DESSAINT Jean-Jacques, LACAZE Laurent, MARITON Bruno, PUEL Alain, PY Patrice et RODRIGUEZ Christophe.

**Invité excusé :** Monsieur David SANTOS-ROUSSEAU.

**Assistent :** Madame Aurore FILLIATRE (Adjointe au DT).

Messieurs Patrick CHICANNE (Directeur Technique Régional) et Eric RODRIGUEZ (Directeur Territorial).



Le Bureau Régional, réunissant le quorum requis à l'article 12.2 des Statuts, peut valablement délibérer.



| Numéro d'annexe | Titre  |
|-----------------|--|
| 1               | Etude Statistique des licenciés en Occitanie au 1er Janvier 2021 |

Le Président ouvre la séance à 10h00 en indiquant que le Bureau est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :



### 1. Instances :

1.1. Ouverture par le président

1.2. Situation sanitaire suite aux annonces du jeudi 14/01/2021

1.3. Séminaire des dirigeants

### 2. Points sur les Pôles :

2.1. Affaires juridiques, institutionnelles et financières

2.1.1. Point sur les RH et l'emploi

- Création de la fiche de poste
- Embauche mi-temps sur Maurin

2.1.2. Création d'un fonds de solidarité » Ligue COVID-19

## 2.2. Pratiques sportives et Compétitions

### 2.2.1. Projections de la reprise des Championnats suite aux annonces gouvernementales

## 2.3. Formation et Emploi

### 2.3.1. PPF U13 (Vacances scolaires février 2021)

## 3. Divers

### 3.1. Comment identifier les problèmes pour la fin de saison

## 4. Questions diverses



## 1. Instances :

### 1.1. Ouverture par le président

Jean-Jacques DESSAINT précise que David SANTOS-ROUSSEAU sera absent ce soir et vous présente ses excuses. Il en profite une nouvelle fois pour présenter ses vœux pour cette nouvelle année 2021. Il félicite Magali FERRIER et Brigitte DESBOIS pour leurs élections au Comité Directeur Fédéral.

### 1.2. Situation sanitaire suite aux annonces du jeudi 14/01/2021

Suite à ces annonces gouvernementales, mises en place à compter du 16 janvier 2021 :

- Les facilités d'entraînements dans les gymnases données aux mineurs à compter du 15 décembre 2020 ont été supprimées et ceux-ci pendant 15 jours
- Seuls les entraînements en extérieur restent valables mais dans le respect du couvre-feu à 18 h 00 et des gestes barrières
- Le constat est que l'on recule sur la reprise de l'activité basketball
- Les clubs essaient de trouver des solutions pour les entraînements en extérieur et aussi sur la modification des créneaux horaires du fait du couvre-feu

Question de Patrice PY : demande la confirmation de la fermeture des gymnases, il s'agit bien du samedi 16 janvier 2021 à zéro heure.

### 1.3. Séminaire des dirigeants

Jean-Jacques DESSAINT précise qu'il a assisté au 1<sup>er</sup> Comité Directeur Fédéral de la nouvelle mandature le week-end des 8 et 9 janvier 2021 à Paris. Il indique que le séminaire des Dirigeants qui devait se dérouler les 16 et 17 janvier 2021 à Angers est repoussé (voir aux 30 et 31 janvier 2021 ???). Jean-Pierre SIUTAT souhaite faire ce séminaire à tout prix en présentiel, donc ce dernier risque d'être reculé à une date ultérieure du fait des mesures sanitaires. Il souhaite impliquer tous les élus fédéraux ainsi que tous les Présidents des Ligues Régionales pour cette organisation.

## 2. Points sur les Pôles

### 2.1. Affaires juridiques, institutionnelles et financières

#### 2.1.1. Point sur les RH et l'emploi

La programmation des entretiens individuels des salariés est prête sur le 1<sup>er</sup> semestre 2021.

- **Embauche mi-temps sur Maurin**

Jean-Jacques présente l'intitulé du poste : assistant de saisie (du fait d'une recrudescence des saisies à faire sur les différentes plateformes fédérales).

Parole donnée à Eric RODRIGUEZ pour toutes les explications sur cette nouvelle embauche :

- celle-ci sera effective à la fin de saison voire début septembre 2021
- emploi à temps partiel
- le poste sera sur l'antenne de Maurin

- **Création de la fiche de poste**

- assistant de saisie (écritures comptables, saisie des formations diverses (IRFBB) sur FBI,...)

- profil : éducateur sportif (afin de participer aux différentes formations organisées par la Ligue et ainsi garder un label de qualité sur l'organisme de formation)
- le projet de la fiche de poste va être présentée aux personnes concernées par ce poste
- proposition de cette fiche aux RH (Bruno MARITON), au pôle formation et emploi, ...
- présentation de cette fiche lors du Conseil des Présidents et du CODIR de février

### 2.1.2. Création d'un fond de solidarité Ligue COVID-19

Jean-Jacques DESSAINT reprend les propos de Jean-Pierre SIUTAT par rapport à la création d'un fonds pour la reconquête du basket pour la saison prochaine.

Suite à la réunion des Présidents des Ligues et Comités du mercredi 13 janvier 2021 avec la Fédération, celle-ci prévoit la création d'un fonds financier qui serait alimenté de la façon suivante par rapport au nombre de licenciés : FFBB = 2 € + Ligues = 2 € + Comités = 1 € à ceci viendrait s'ajouter des fonds dédiés suite à la répartition de la somme de 15 millions d'Euros accordée pour l'ensemble des Fédérations.

La question est comment mettre en pratique, trouver un mode de fonctionnement, attribuer directement aux clubs, aux comités, nombreuses interrogations.

Pour cette raison 3 groupes de travail en

plus de la Commission Fédérale des Finances se sont formés pour réfléchir et proposer un plan global de reconquête. Magali FERRIER et Richard BERGAMO ont rejoint les groupes de travail. Travaux à présenter pour le 25 janvier auprès de la Commission des Finances et ensuite le 29 janvier 2021 en Bureau Fédéral.

Un débat s'installe sur les possibilités à mettre en place pour les aides envers les clubs :

- Bruno Mariton : précise qu'il a déjà prévu dans son budget prévisionnel de 2021 une aide financière pour ses clubs (le CD1166 : bilan financier en année civile). Son constat aussi est que le bilan 2020 est excédentaire du fait qu'il y a eu moins de dépenses (les actions n'ont pas été mises en place du fait de la crise sanitaire), les aides financières à la suite du chômage partiel, diminution des charges sociales ont alimenté les produits. Une interrogation, comment présenter les chiffres ? Prévoir dans les budgets une ligne « Fonds dédiés ».

Aides pour la reconquête : ristourne sur les frais d'arbitrage, sur la licence ne pas facturer les extensions, ne pas facturer les engagements. Il faut que ce soit une démarche nationale et une adhésion de toutes les structures.

- Magali Ferrier : a compris la même définition sur le fonds de reconquête, au sein de chaque Comité il faut mutualiser pour la relance de l'activité. Les projets des clubs doivent être ceux établis dans la feuille de route fédérale. Le CD34 : une somme dédiée à des projets et un fonds de 1 € en plus par licencié.
- Alain Puel : demande la modalité du reversement (restitution en directe ou en support un projet) – exemple de reversement : engagements gratuits ou sous forme de bonus pour les clubs qui totalisent le même nombre de licenciés de la saison précédente voire plus. Il faut être prêt à répondre pour l'Assemblée Générale et communiqué sur ce sujet.
- Eric Rodriguez : la problématique va être la forme du Fonds de Reconquête, il faudra que se soit en adéquation avec l'expert-comptable ou le Commissaire aux Comptes. Si accord de créer un fonds dédié pour les écritures comptables, il n'y aura aucun problème sinon il faudra trouver une solution pour passer les écritures comptables sous la forme de gain exceptionnel, de rabais, de ristourne. Donc il faut voir sous quel titre on peut inscrire les écritures, le Trésorier de la Fédération a parlé de « Fonds dédiés » donc pour la Ligue Occitanie la demande sera faite lundi prochain lors de la visite de l'expert-comptable dans nos bureaux.

Problème juridique : une association ne peut pas verser une somme d'argent à une autre association. Ensuite des fonds dédiés signifient : recettes provenant de la part de tiers financeurs extérieurs (telles les subventions).

- Laurent Lacaze : l'expert-comptable du CD31 dit la même chose par rapport aux fonds dédiés, il faut dédier les excédents sur les actions des clubs, la réduction sur les engagements, aller rechercher des licenciés, faire une grosse communication auprès des clubs.
- Jean-Jacques Dessaint : affirme que lors de la visioconférence beaucoup de Ligues et de Comités ont abondé dans le sens des propos ci-dessus.
- Patrice PY : pour les écritures comptables il sera plus facile de faire des rabais, des ristournes. Ensuite voir sur quelles catégories de recettes ont pu pratiquer ces déductions (engagements, licences, ...). Les associations peuvent faire appel au prêt garanti par l'Etat (PGE).
- Magali Ferrier : pourquoi pas une dotation en matériel sur apport d'un devis très simple pour la comptabilité. Elle veut aussi informer dans son groupe de travail, les difficultés des salariés des clubs qui malgré les aides, peuvent avoir une forte baisse de trésorerie.
- Gérard Aval : attention s'il l'on demande aux clubs de faire des dossiers pour des actions à mettre en place pour la reconquête des licenciés, on risque de les perdre car travail supplémentaire, il faut des démarches de solidarité. Il faut que les versements soient visibles et efficaces.

## 2.2. Pratiques sportives et Compétitions

### 2.2.1. Projection de la reprise des Championnats suite aux annonces gouvernementales (Aurore)

Aurore réaffirme la suspension des Championnats Seniors et Jeunes, aucune proposition ne sera faite à la suite des dernières annonces gouvernementales et des déclinaisons sanitaires à compter du 16 janvier 2021. Un communiqué à faire aux clubs en précisant qu'à ce jour il y a un manque de visibilité, que la Ligue n'a aucun pouvoir de décisions sur l'arrêt ou la continuité des Championnats. Attendre les prochaines annonces et les décisions fédérales à la fin du mois de janvier.

Sur les Championnats jeunes, la Ligue est plus maître, avec la possibilité de scénarii suivant la reprise et la réouverture des gymnases au 15/02/2021 Jeunes et Seniors !!!

Bruno MARITON reprend les propos du président fédéral qui est plutôt pessimiste sur les dates de reprise du 5x5 (au 15/02 ==> championnat au 15/03) en difficultés. Voir plutôt une reprise avec le 3x3 == > moment de convivialité.

Une demande de rendez-vous avec la Ministre des Sports en commun avec le hand-ball et le volley-ball, pour expliquer que le haut niveau est en souffrance et notre sport en grosses difficultés.

Aurore réprecise que si dans 15 jours des dates s'ouvrent, on pourra proposer et être réactif tout en sachant que les vacances de février démarrent le 12 février au soir.

Eric RODRIGUEZ, précise que s'il y a une reprise, il faudra organiser un Bureau Régional en urgence avec Bruno HAETTY, afin de présenter la réorganisation des scénarii chez les Seniors par rapport aux montées et descentes. Pour l'instant en attente de visibilité.

## 2.3. Formation et Emploi

### 2.3.1. PPF U13 (Vacances scolaires février 2021) Patrick CHICANNE

Le Plan de Performance Fédéral U13 pour le mois de février est remis en cause.

- Le TIT U13 à Auch le 1<sup>er</sup> week-end de Février est compromis (aucune compétition chez les jeunes depuis 3 mois ½).  
Une réunion des staffs techniques est prévue mercredi matin 20 janvier pour la suite des actions et comment faire les détections pour l'entrée au CREPS.  
Une ETR va être proposer prochainement avec les CTF pour connaître leurs points de vue.
- Pôles Espoirs : a reçu ce soir l'autorisation de continuer les entraînements et aussi la compétition par les rencontres Inter-Pôles. Stages U15 prévus pendant les vacances de février maintenus (participation seulement des jeunes listés).
- Questionnement sur la sortie des jeunes des Pôles Espoirs :
  - Sollicitations des clubs formateurs (Boulazac, Limoges, ...), car grandes difficultés sur la visibilité chez les garçons, des rendez-vous pris avec des clubs, échanges de vidéos sur les U15 Elites

- Eric RODRIGUEZ précise que pour les filles il y a moins de complication du fait qu'il y a 3 centres de formation en région Occitanie (Montpellier, Toulouse et Tarbes). Pour les garçons plus de complication car recherche d'un type de joueurs (Grand Gabarit ou profilé).
- Interrogation sur les détections et les entrées aux CREPS
- Bruno MARITON demande si l'intervention de Vincent COLLET (Coach de l'équipe de France masculine) le 31 janvier 2021 au CREPS est maintenue, réponse : elle est reportée.

En conclusion, Eric RODRIGUEZ précise que si les actions de février 2021 étaient annulées ou reportées au-delà du 30 avril 2021 (fin de l'exercice comptable), attention au report et pour provisionner les dépenses sur la prochaine saison (TIT U13 environ 30 000 €, Camp des potentiels entre 15 000 € et 20 000 €, Tournoi de Zone environ 15 000 €).

### 3. Divers

#### 3.1. Comment identifier les problèmes pour la fin de saison (parole donnée aux membres présents)

- Problème des salariés à revenir à leurs postes de travail.
- Comment va se terminer le bilan financier de la saison (excédentaire ou déficitaire), prévoir une présentation en Assemblée Générale.
- Ressources humaines : à traiter si 3<sup>ème</sup> confinement et à voir lors des entretiens.
- Les dirigeants bénévoles : las de toutes les mesures et différents protocoles mis en place, démotivation, quelles solutions sont à adapter pour remotiver. Alain précise que c'est un sujet qu'il va débattre avec Frank afin de trouver les actions à mettre en place sur les futures « Printanières » (ex Automnales). Voir aussi sur les finances dossier du PSF (Projet Sportif Fédéral). Comment récompenser l'investissement des bénévoles dans le milieu associatif.
- Inquiétude des dirigeants de clubs pour la non-tenue des Assemblées Générales (clôtures des comptes, renouvellement des membres). Les clubs ont 6 mois voire 9 mois après la clôture de leurs comptes pour faire les Assemblées Générales, du fait de la crise sanitaire voir le memento autorisant les Assemblées en dématérialisées. Ensuite faire attention lors des demandes de subventions.
- Questionnement sur les officiels : le classement des arbitres non prévu, mais il y aura un choix à faire pour donner aux répartiteurs – à la suite des derniers envois des désignations par Véronique JORDAN, un retour positif des arbitres, prêts à repartir sur les terrains.
- Demande d'arbitre en difficultés financières : la Ligue n'a pas vocation à aider dans ce cas, Magali FERRIER précise qu'il y a des services sociaux capables de répondre à cette demande. Attention à l'engrenage sur ce même type de demande, voir aussi si cas isolé.
- Y-a-t-il un retour des arbitres sur les frais financiers engagés sur les stages de début de saison et en cours de saison : réflexion à avoir pour la saison prochaine sur les tarifs demandés (voir la gratuité, la ristourne des tarifs), faire un package de ces stages d'officiels.
- Est-ce que la filière des officiels n'est pas mise en danger du fait de la non-organisation des recyclages, comment articuler les montées et les descentes de groupes.
- Christophe RODRIGUEZ précise que ces sujets seront à l'ordre du jour de la prochaine réunion de l'ERO la semaine prochaine.
- Question sur la Charte des Officiels à l'ordre du jour du dernier CODIR Fédéral : est-ce que l'on continue sur cette Charte ou bien on repart sur une page blanche, gros travaux en perspectives. Christophe RODRIGUEZ indique que des clubs préfèrent payer des amendes au lieu de former des arbitres.
- DAFAO : revaloriser les clubs qui forment – Laurent LACAZE précise que la FFBB doit écouter le retour des terrains, ne pas donner la formation des arbitres aux clubs car manque de moyens. Il se

propose d'intégrer les groupes de travail sur les modifications ou reconstruction d'une nouvelle charte des officiels.

- Attention à la reprise des équipes en Championnat et aussi des joueurs et joueuses, que faire si une équipe ne souhaite pas repartir (question sur les équipes de RF2).

### 3.2. Informations diverses

- Camps de Basket Occitanie : sont prêts, les inscriptions en ligne depuis le 10/11 décembre 2020, cela fonctionne bien.
- Equipe de France Féminine à Toulouse : stage du 31 janvier au 8 février 2021, 2 matchs amicaux contre l'Espagne programmés mais à huis clos au Petit Palais. Les équipes seront hébergées à l'Hôtel Mercure.

Eric précise que la Ligue vient en soutien à l'organisation de ce stage de l'équipe de France, des salariés et bénévoles seront sollicités.

Retransmission des 2 rencontres sur l'équipe TV (canal 21).

## 4. Questions diverses

**Bruno MARITON** : précise qu'il a assisté avec Eric RODRIGUEZ à la réunion du Comité de Pilotage Paris 2024 à Arles sur Tech en présence d'élus et de grands noms du basket. Travaux programmés sur Arles sur Tech : équipements extérieurs couverts avec la pose de panneaux photovoltaïques, les panneaux d'affichage, le chauffage, ...). Les élus souhaitent que le centre redevienne un centre basket, pourquoi ne pas continuer un partenariat sur la formation de cadres avec la Ligue Occitanie. Le Comité 1166 va organiser en fin de saison un tournoi 3x3 ouvert aux personnes valides et handicapées.

Bruno remercie Jean-Jacques DESSAINT pour sa participation au dernier Comité Directeur du 1166.

**Christophe RODRIGUEZ** : pose la question sur la possibilité qu'un Président ou Présidente de Comité participe à une réunion de Bureau Régional, Jean-Jacques répond que cela peut se faire dans le cadre d'une invitation.

**Magali FERRIER** : Rien de plus

**Laurent LACAZE** : Rien de plus

**Alain PUEL** : Rien de plus

**Patrice PY** : Rien à ajouter

**Patrick CHICANNE** : Rien de plus

**Gérard AVAL** : Rien de plus

**Huguette CHAPPAT** : précise que le Présidente Florence LARROQUE et les 4 Vice-Présidents vont organiser une visioconférence pour rencontrer à titre particulier les Présidents et Présidentes des Clubs du Quercy Garonne, afin de garder le contact mais aussi de les questionner par rapport à la crise sanitaire (le questionnaire en cours de construction).

**Aurore FILLIATRE** : indique qu'elle a assisté aujourd'hui en présentiel à Rodez avec Eric à la réunion avec les responsables de la FFBB pour l'organisation de l'Open Plus 3x3. Présentation du projet global, les représentants fédéraux très contents des travaux.

**Eric RODRIGUEZ** : précise que le « Retour au Jeu » est à son terme. L'ensemble des 10 Comités représente une aide financière de 54 000 €, soit par comité entre 3 500 € à 7 900 €. Les Comités ont bien été aidés et aussi 83 structures de notre Ligue (pour un montant total de 50 000 €).

La perte de 6 600 licenciés représente une perte de gain pour la Ligue à environ 109 000 € et pour les 10 Comités à environ 189 000 €.

**Jean-Jacques DESSAINT** : remercie le CD1166 pour son invitation à la réunion du Comité Directeur, échanges très intéressants. Il précise qu'il a reçu une invitation du CD65 pour le CODIR du 19 janvier 2021.

Dernière information de Bruno MARITON : le club de « Perpignan Le Soler Métropole Basket » a été déclaré en règlement judiciaire ».



Prochains rendez-vous le Conseil des Présidents le vendredi 5 février 2021  
le CODIR le samedi 6 février 2021. **Ces 2 réunions sont reportées en mars 2021**

***Prochaine réunion du Bureau le mercredi 3 février 2021 à 19h00 en visioconférence par StarLeaf***



L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 21h15.



Fait à Cahors, le 20 janvier 2021.

**La Secrétaire Générale,  
Hugette CHAPPAT**

**Le Président,  
Jean-Jacques DESSAINT**